



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON DU CAMEROUN  
CAMEROON COTTON DEVELOPMENT COMPANY

**SODECOTON**

ADDITIF 1 N° 5616 /19/DG/DAG/DAMP/SMP DU 10 8 AOUT 2019

RELATIF A CERTAINES MODIFICATIONS A PRENDRE EN COMPTE DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES  
N°043/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 12/07/2019 RELATIF À LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE  
CHAUSSETTES POUR L'EMBALLAGE DES BALLES DE COTON À LA SODECOTON

Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que les modifications ci-après sont apportées au Dossier D'Appel d'Offres susmentionné:

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES ET GRILLE D'ÉVALUATION	AU LIEU DE :	LIRE :
1- Résumé des critères éliminatoires	<p>. Critère n° 1D : conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission ;</p> <p>. Critère n° 1E : Un rapport d'essai de la toile proposée établi par un laboratoire de contrôle de renommée internationale, faisant ressortir les résultats de la force de rupture à la trame et à la chaîne, le grammage et l'allongement.</p>	<p>. Critère n° 1D : Un rapport d'essai de la toile proposée établi par un laboratoire de contrôle de renommée internationale, faisant ressortir les résultats de la force de rupture à la trame et à la chaîne, le grammage et l'allongement.</p> <p>. Critère n° 1E : conformité de la capacité financière (capacité financière au moins égale à 385 millions et 315 millions respectivement pour les lots 1 et 2).</p> <p>. Critère n° 1F : conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.</p>
2- Enveloppe B - Volume 2 : Offre technique	<p>b. 5) Un engagement sur le délai de garantie fixé à douze mois à compter de la date de la réception provisoire de l'équipement.</p> <p>b.6) Une description du service après-vente : le cocontractant doit avoir une représentation permanente au Cameroun et un stock suffisant de pièces de rechange chez un distributeur clairement identifié au Cameroun (avec adresse complète).</p>	<p>b.5) supprimé</p> <p>b.6) supprimé</p>

Par ailleurs, la date de recevabilité et d'ouverture des plis initialement prévue le 13 août 2019 est reportée au **20 août 2019**.

Le reste sans changement.

**Copies:**

- ARMP
- MINMAP
- SDCC Douala pour information soumissionnaires
- SDCC Yaoundé pour information soumissionnaires

Le Directeur Général,  
  
  
**MOHAMADOU BAYERO**

**Développons durablement le septentrion**

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE 1 510 000 000 FCFA  
Registre de Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable: M057400000146H  
Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél.: 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm  
Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03  
Correspondant en FRANCE : **GEOCOTON** 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél.: 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54